



CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

COMMISSIE VOOR DE FINANCIËN EN DE
BEGROTING

vendredi

28-11-2003

Après-midi

vrijdag

28-11-2003

Namiddag

<i>cdH</i>	<i>centre démocrate Humaniste</i>
<i>CD&V</i>	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
<i>ECOLO</i>	<i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i>
<i>FN</i>	<i>Front National</i>
<i>MR</i>	<i>Mouvement réformateur</i>
<i>N-VA</i>	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
<i>PS</i>	<i>Parti socialiste</i>
<i>sp.a-spirit</i>	<i>Socialistische Partij Anders en Spirit</i>
<i>VLAAMS BLOK</i>	<i>Vlaams Blok</i>
<i>VLD</i>	<i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i>

<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>		<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>	
<i>DOC 51 0000/000</i>	<i>Document parlementaire de la 51e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>	<i>DOC 51 0000/000</i>	<i>Parlementair document van de 51e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>
<i>QRVA</i>	<i>Questions et Réponses écrites</i>	<i>QRVA</i>	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>
<i>CRIV</i>	<i>Version Provisoire du Compte Rendu Intégral (sur papier vert)</i>	<i>CRIV</i>	<i>Voorlopige versie van het Integraal Verslag (op groen papier)</i>
<i>CRIV</i>	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (sur papier blanc, avec les annexes)</i>	<i>CRIV</i>	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaald beknopt verslag van de toespraken (op wit papier, bevat ook de bijlagen)</i>
<i>CRABV</i>	<i>Compte Rendu Analytique (sur papier bleu)</i>	<i>CRABV</i>	<i>Beknopt Verslag (op blauw papier)</i>
<i>PLEN</i>	<i>Séance plénière (couverture blanche)</i>	<i>PLEN</i>	<i>Plenum (witte kaft)</i>
<i>COM</i>	<i>Réunion de commission (couverture beige)</i>	<i>COM</i>	<i>Commissievergadering (beige kaft)</i>

<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>	<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>
<i>Commandes :</i>	<i>Bestellingen :</i>
<i>Place de la Nation 2</i>	<i>Natieplein 2</i>
<i>1008 Bruxelles</i>	<i>1008 Brussel</i>
<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.laChambre.be</i>	<i>www.deKamer.be</i>
<i>e-mail : publications@laChambre.be</i>	<i>e-mail : publicaties@deKamer.be</i>

SOMMAIRE

Question de M. Jacques Chabot au ministre des Finances sur "la situation du personnel au SPF Finances" (n° 712) 1

Orateurs: **Jacques Chabot, Hervé Jamar**, secrétaire d'Etat à la Modernisation des Finances et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances

Question de M. Alain Mathot au ministre des Finances et à la ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique sur "le plan de relance de l'économie européenne" (n° 611) 4

Orateurs: **Alain Mathot, Hervé Jamar**, secrétaire d'Etat à la Modernisation des Finances et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances

INHOUD

Vraag van de heer Jacques Chabot aan de minister van Financiën over "de toestand van het personeel bij de FOD Financiën" (nr. 712) 1

Sprekers: **Jacques Chabot, Hervé Jamar**, staatssecretaris voor Modernisering van de Financiën en de Strijd tegen fiscale fraude, toegevoegd aan de minister van Financiën

Vraag van de heer Alain Mathot aan de minister van Financiën en aan de minister van Economie, Energie, Buitenlandse Handel en Wetenschapsbeleid over "het plan om de Europese economie aan te zwengelen" (nr. 611) 4

Sprekers: **Alain Mathot, Hervé Jamar**, staatssecretaris voor Modernisering van de Financiën en de Strijd tegen fiscale fraude, toegevoegd aan de minister van Financiën

**COMMISSION DES FINANCES ET
DU BUDGET**

du

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2003

Après-midi

**COMMISSIE VOOR DE
FINANCIËN EN DE BEGROTING**

van

VRIJDAG 28 NOVEMBER 2003

Namiddag

La séance est ouverte à 15.08 heures par M. François-Xavier de Donnea, président.
De vergadering wordt geopend om 15.08 uur door de heer François-Xavier de Donnea, voorzitter.

01 Question de M. Jacques Chabot au ministre des Finances sur "la situation du personnel au SPF Finances" (n° 712)

01 Vraag van de heer Jacques Chabot aan de minister van Financiën over "de toestand van het personeel bij de FOD Financiën" (nr. 712)

(La réponse sera fournie par le secrétaire d'Etat à la Modernisation des Finances et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances)

(Het antwoord zal worden verstrekt door de staatssecretaris voor Modernisering van de Financiën en de Strijd tegen fiscale fraude, toegevoegd aan de minister van Financiën)

01.01 Jacques Chabot (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, il me revient que des inquiétudes subsistent au sein du département concernant la situation du personnel. Cela m'amène à vous poser les questions suivantes.

Tout d'abord, l'idée de la postulation générale semble avoir été abandonnée par vos services. Par ailleurs, certains services régionaux sont en grande difficulté. La réinstauration des mutations régulières et en nombre suffisant vers la province est-elle décidée? Les centres de contrôle ont été récemment renforcés, principalement à Bruxelles et Anvers. Quelles sont les mesures prises pour ne pas pénaliser les niveaux 2+ qui attendent des années pour rentrer en province? Est-il exact qu'il existe en cette matière des discordances entre certaines régions du pays?

Ensuite, la prolongation de la réserve de recrutement au niveau 3 a été théoriquement obtenue jusqu'au 31 décembre 2003. Malheureusement, les autorisations de recrutement sont bloquées. Selon mes informations, 416 agents ont été recrutés alors que le plan de management en prévoyait 700. Afin de ne pas pénaliser les personnes qui n'ont pu être recrutées pour des raisons budgétaires, vos services ont-ils pris contact avec le Selor pour prolonger la date d'échéance de la réserve de recrutement? Quelle est votre décision dans ce dossier?

Par ailleurs, beaucoup d'inquiétudes subsistent aussi sur l'avenir du personnel employé au sein des administrations du cadastre et de l'enregistrement, administration qui sera transférée au sein de l'agence de l'information patrimoniale. Quelle est votre position à ce sujet? Ce personnel devra-t-il prêter sous un autre régime de travail?

Il me revient également que la modernisation des douanes et accises pose problème. Une information suffisante à ce sujet est-elle prévue? Une journée d'étude à l'attention des fonctionnaires sera-t-elle organisée? Est-il exact qu'il n'existe plus de règlement d'ordre intérieur? Quelles sont les mesures prises pour remédier à ce vide juridique?

01.01 Jacques Chabot (PS): Binnen uw departement blijft er enige ongerustheid bestaan over de toestand van het personeel.

Zo werd blijkbaar afgezien van de optie van de algemene sollicitatie en kampen bepaalde lokale diensten met ernstige problemen. Staat het vast dat er opnieuw op regelmatige tijdstippen voldoende ambtenaren naar het lokale niveau zullen worden overgeplaatst?

De controlecentra werden onlangs versterkt. Welke maatregelen werden er getroffen om te vermijden dat de ambtenaren van niveau 2+, die reeds jaren op hun overplaatsing naar het lokale niveau wachten, zouden worden benadeeld?

Bestaan er binnen de AOIF tegenstrijdigheden tussen bepaalde streken?

Bovendien werd een theoretische verlenging van de wervingsreserve voor niveau 3 tot 31 december 2003 verkregen. Jammer genoeg werden de wervingsmachtigingen geblokkeerd.

Hebben uw diensten contact opgenomen met Selor om de wervingsreserve te verlengen?

Welke beslissing heeft u ter zake genomen?

Enfin, il me semble que le déménagement des services douaniers de l'aéroport de Bierset suscite aussi quelques inquiétudes. En avril 2003, M. le ministre Daems avait marqué son accord au sujet de ces nouveaux locaux. Quelle est la date prévue pour ce déménagement, compte tenu des contraintes budgétaires?

Ook het personeel van de Administratie van het kadaster en de registratie maakt zich zorgen, met name over zijn overplaatsing naar het Agentschap van de Patrimoniale Informatie.

Wat is uw standpunt hierover?

Zal dit personeel onder een andere arbeidsregeling vallen?

Ik verneem tevens dat de modernisering van de Administratie der douane en accijnzen problemen doet rijzen.

Zal er ter zake voldoende informatie worden verstrekt?

Klopt het dat er geen huishoudelijk reglement meer bestaat?

Welke maatregelen werden er getroffen om deze juridische lacune op te vullen?

Ten slotte geeft de verhuizing van de douanediens van de luchthaven van Bierset aanleiding tot enige ongerustheid. In april van dit jaar gaf minister Daems zijn akkoord voor deze nieuwe lokalen. Wanneer zal de verhuizing plaatsvinden, gelet op de budgettaire beperkingen?

01.02 Hervé Jamar, secrétaire d'Etat: Monsieur le président, chers collègues, je dirai en préalable que le hasard fait bien les choses puisque je me trouvais hier dans votre belle ville, monsieur Chabot, pour entamer un tour d'horizon des services administratifs de Belgique. Nous allons commencer à nous rendre sur le terrain pour voir ce qui s'y passe, ce qui va et ce qui va un peu moins bien. Votre question est donc d'actualité par rapport aux missions que nous menons à l'heure actuelle.

Pour répondre votre première question, l'idée de la postulation générale dans le cadre de l'implémentation des résultats de l'opération Coperfin n'a pas été abandonnée mais en accord avec les organisations syndicales représentatives, il a été estimé qu'il était prématuré de la réaliser. Néanmoins, l'administration répond aux besoins en personnel, et ce en fonction des effectifs dont elle dispose, par des mutations ponctuelles ou par des mouvements de mutation de plus grande importance, essentiellement pour l'administration des contributions directes dans le secteur de la taxation.

En vue de gérer au mieux les ressources humaines, l'administration veille à un équilibre dans la répartition du personnel entre les différentes régions du pays. Une priorité est donnée aux situations les plus préoccupantes et, à ce titre, des mutations ont eu lieu dans différents niveaux et grades pour satisfaire aux besoins impérieux de certaines directions régionales comme Bruges, Louvain ou Arlon. Les situations des services situés à Bruxelles-Capitale ou à Anvers font également partie des préoccupations de l'administration.

J'ajoute que l'administration essaie de répondre aux besoins en personnel dans tous les niveaux. i'insiste sur ce point. Cependant.

01.02 Staatssecretaris Hervé Jamar: De idee van een algemene sollicitatie heeft men niet laten varen, maar in overeenstemming met de vakbonden werd geoordeeld dat het voorbarig zou zijn om er nu werk van te maken. De administratie speelt in op personeelsbehoeften door gerichte overplaatsingen of massalere mutaties.

Met het oog op een optimaal personeelsbeleid zien wij toe op een evenwichtige spreiding van het personeel over de onderscheiden regio's. Wel wordt de voorrang gegeven aan de situaties waar de nood het hoogst is.

Om aan de noden van bepaalde gewestelijke directies, zoals die van Brugge, Leuven en Aarlen, tegemoet te komen, wordt er personeel overgeplaatst op verschillende niveaus en in verschillende graden. Ook voor de situatie bij de diensten van Brussel-Hoofdstad en Antwerpen hebben wij bijzondere aandacht.

compte tenu du nombre important d'agents à gérer, un étalement des mouvements dans le temps est inévitable.

Mon énumération risque d'être un peu ennuyeuse ou technique, mais je crois qu'il faut répondre à la question de manière précise.

- Au 1^{er} janvier 2003, les niveaux 2+B;
- au 1^{er} mars 2003, inspecteur principal d'administration fiscale, chef de service et directeur d'administration fiscale;
- au 1^{er} octobre 2003, inspecteur d'administration fiscale contributions directes;
- au 1^{er} novembre 2003, inspecteur principal d'administration fiscale.

Au début de 2004, donc bientôt, un nouveau mouvement de nominations et de mutations dans le niveau 2+B sera réalisé et concernera en majeure partie des fonctionnaires originaires de l'administration des contributions directes.

Voilà pour la première question. Je pense avoir plus ou moins répondu aux sous-questions sous-jacentes à cette première question.

En ce qui concerne la deuxième question, c'est à la demande expresse de notre département que M. l'administrateur délégué du Selor a autorisé une prolongation unique et exceptionnelle jusqu'au 31 décembre 2003 de la date de validité de la réserve de sélection pour des emplois d'assistant des Finances pour la résidence d'Anvers.

Etant donné que les chances de recrutement des lauréats de cette réserve, ainsi que, d'ailleurs, ceux d'autres réserves de sélection relatives à d'autres emplois, ne pouvaient être garanties par cette mesure, le Selor a également, sur insistance de nos services, demandé au ministre de la Fonction publique de modifier l'article 6 de l'arrêté royal du 22 décembre 2000 concernant la sélection et la carrière des agents de l'Etat, de telle manière que, sur proposition motivée de l'administrateur délégué du Selor, ce ministre puisse prolonger, à deux reprises, pour une durée de 1 an, ledit délai de validité.

Ce projet d'arrêté royal a été approuvé le 24 octobre dernier par le Conseil des ministres et est actuellement soumis pour avis au Conseil d'Etat.

Par ailleurs, l'Etat fédéral et les Régions ont conclu, le 22 octobre 2002, un accord de coopération relatif à la gestion conjointe des données de la documentation patrimoniale et aux missions d'intérêt commun y afférentes. Comme nous le savons, cet accord crée une agence de l'information patrimoniale. Au terme de la loi du 16 janvier 1989 et de ses modifications, cet accord-cadre ne sortira son plein et entier effet qu'après avoir été ratifié par tous les parlements (fédéral et régionaux). Cet accord se trouve à des degrés divers dans le parcours législatif des quatre assemblées concernées. Il va donc de soi que le personnel intéressé sera informé en temps opportun. Je profite de l'occasion pour dire que c'est une question qui nous est posée par les membres du personnel qui s'inquiètent quant à leur avenir, ce qui est légitime, et nous y sommes très attentifs.

En ce qui concerne la quatrième question, le plan de modernisation concerne l'ensemble du SPF Finances. Dans le cadre d'une politique transparente, des séances d'information pour les chefs de service du niveau 1 de tout le service Finances sont organisées d'octobre à fin décembre 2003 et ce, concernant les projets de changement déjà entamés ou ceux qui vont l'être. Environ 70 sessions d'information dans plus de 20 endroits différents sont prévues. Les circulaires et arrêtés

Rekening houdend met het aantal ambtenaren dat moet worden beheerd, zullen de overplaatsingen die in januari 2003 een aanvang namen, begin 2004 worden voortgezet voor het niveau 2+B.

Op verzoek van mijn departement stond Selor toe dat de geldigheid van de wervingsreserve van assistenten bij Financiën voor Antwerpen eenmalig en uitzonderlijk werd verlengd tot 31 december 2003. Bovendien vroeg en verkreeg Selor op 24 oktober een wijziging van het koninklijk besluit van 22 december 2000 door de Ministerraad, zodat de minister deze termijn twee keer met één jaar kan verlengen.

Het Samenwerkingsakkoord tot oprichting van een Agentschap van de Patrimoniale Informatie (API) dat op 22 oktober tussen de Federale Staat en de Gewesten werd gesloten, zal pas uitwerking hebben na goedkeuring ervan door de vier betrokken assemblees. Het personeel zal tijdig worden ingelicht.

Het moderniseringsplan betreft de hele FOD Financiën; informatiesessies ten behoeve van de diensthoofden van niveau 1 worden sinds oktober en tot eind 2003 georganiseerd. De uitvoeringsbesluiten en de circulaires die de organisatie van de diensten regelen blijven van toepassing zolang ze niet vervangen of opgeheven worden.

De verhuizing van de Administratie der douane en accijnzen naar het gebouw in Grâce-Hollogne is niet gepland voor het begin van 2004.

d'exécution qui fixent l'organisation concrète des services restent d'application dans un esprit ouvert, aussi longtemps qu'ils ne sont ni remplacés ni abrogés.

Enfin, en ce qui concerne la cinquième question, qui est plus spécifique parce qu'elle concerne l'aspect géographique mais qui a néanmoins toute son importance, je précise que le bâtiment situé rue Blériot, n° 3.3 à Grâce-Hollogne n'est pas encore mis à la disposition de l'administration des Douanes et Accises. Le déménagement n'est pas prévu avant le début de l'année 2004. Une date précise ne peut malheureusement être communiquée pour l'instant mais, dès que cela sera possible, nos services se chargeront de vous informer.

Monsieur Chabot, tels sont les éléments que je peux vous donner, à l'heure actuelle et avec les éléments dont je dispose, en réponse à vos différentes questions légitimes.

01.03 Jacques Chabot (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse précise et, monsieur le président, je vous remercie d'avoir accepté de reporter cette question à aujourd'hui.

Le **président**: Je suis toujours à votre service, monsieur Chabot.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

02 Question de M. Alain Mathot au ministre des Finances et à la ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique sur "le plan de relance de l'économie européenne" (n° 611)

02 Vraag van de heer Alain Mathot aan de minister van Financiën en aan de minister van Economie, Energie, Buitenlandse Handel en Wetenschapsbeleid over "het plan om de Europese economie aan te zwengelen" (nr. 611)

(La réponse sera fournie par le secrétaire d'Etat à la Modernisation des Finances et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances)

(Het antwoord zal worden verstrekt door de staatssecretaris voor Modernisering van de Financiën en de Strijd tegen fiscale fraude, toegevoegd aan de minister van Financiën)

02.01 Alain Mathot (PS): Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'Etat, le plan de relance de l'économie, tel qu'on l'imagine au niveau européen, prévoit des actions pour 220 milliards d'euros, notamment dans le domaine des réseaux de transport.

Vingt-neuf projets prioritaires ont été dégagés, entre autres pour le rail. Il est prévu que 30% de ces projets soient pris en charge au niveau communautaire; pour le restant du montant, il a été question de la Banque européenne d'Investissement, du secteur privé et également des Etats membres.

Je sais que M. Reynders en a parlé lors du dernier Conseil Ecofin et a demandé l'avis des autres conseils de l'Union européenne; effectivement, Ecofin n'est pas seul à exister bien que ce soit souvent celui-ci qui tende à contrôler les compétences des autres. Je sais également que certains Etats membres ont déjà tracé les grandes lignes de leur contribution propre.

Je souhaite attirer l'attention du gouvernement sur ce défi de relance de l'économie. Ma question traitera aussi du coût que cela entraînera pour notre budget et visera à connaître vos intentions à cet égard.

J'ai quatre questions.

02.01 Alain Mathot (PS): In het Europees herstelplan voor de economie is 220 miljard euro uitgetrokken voor initiatieven in de sector van de vervoernetten. De gemeenschapsbegroting neemt hiervan 30 percent voor haar rekening. De EIB, de privé-sector en de lidstaten zullen eveneens een bijdrage moeten leveren.

Finland heeft bekend gemaakt dat het niet meer dan 10% wil bijdragen. Het werd hierin gesteund door Nederland. Hoe groot zal de Belgische bijdrage zijn? Wat met de resterende 60 percent?

De beslissing van de Europese Unie werd uitgesteld tot december 2003. Bestaat er geen gevaar dat door dit uitstel er geen budget meer ter beschikking zal staan?

La Finlande, soutenue par les Pays-Bas, a énoncé qu'elle ne souhaitait pas que le montant octroyé par leur Etat dépasse 10%. La Belgique est-elle d'accord avec ce principe? Quelle est la participation envisagée par la Belgique? L'Union européenne envisage la sienne à 30%, ce qui signifie que, selon un calcul simple - 30 + 10 égalent 40 -, il reste 60%: quels seront les investisseurs de ce solde de 60%?

Deuxième question: la décision de l'Union européenne en matière de transport a été postposée au mois de décembre 2003. Quand la décision sera-t-elle prise à ce niveau? En effet, à force de postposer, aura-t-on toujours le budget pour réaliser ces investissements?

Troisième question: quelle budgétisation est-elle prévue pour les autres domaines, tels ceux de la recherche et du développement, de l'innovation ou des télécommunications?

Enfin, quatrième point: parmi l'ensemble des domaines définis pour bénéficier d'actions conséquentes - transport, recherche, développement, innovation et télécommunications -, quelle sera la priorité du gouvernement belge? Les crédits relatifs à ce plan de relance sont-ils déjà prévus dans le budget 2004? Quelle participation est-elle envisagée par le secteur privé? Comment celui-ci y sera-t-il associé?

02.02 **Hervé Jamar**, secrétaire d'Etat: Monsieur le président, chers collègues, monsieur Mathot, le dossier auquel vous faites référence est un dossier fort spécifique et complexe, en évolution constante et tout à fait d'actualité. Il concerne non seulement le département des Finances mais aussi celui de l'Economie et du Commerce extérieur, de la même façon qu'il touche à toutes les affaires européennes.

Je vais tenter, dans la mesure du possible, avec les délais qui étaient les nôtres, de tracer les grandes lignes des réponses que nous pouvons donner aujourd'hui à ce propos.

Premièrement, le financement des projets retenus, en particulier les grands projets d'infrastructures, nécessitera des interventions variées en provenance de la BEI, du budget communautaire, du secteur privé et, si nécessaire, des Etats membres. Dans ce domaine, la BEI devrait jouer un rôle majeur et envisage la mise sur pied d'une facilité de l'ordre de 50 milliards d'euros et ce, pour la période 2003-2004. Elle est disposée à adopter ces instruments financiers en fonction de la nature des projets, ainsi qu'à établir et gérer des mécanismes de cofinancement spécifiques de manière à attirer des capitaux privés additionnels. La Commission examine également la possibilité de développer des mécanismes de garantie. La contribution relative des différents acteurs dépendra forcément de la spécificité du projet en question. La possibilité d'attirer des capitaux privés en suffisance, ce qui constitue un élément objectif et essentiel de l'approche, est étroitement liée à la nécessité de se focaliser sur des projets dont la viabilité économique et financière offre des garanties suffisantes.

Deuxièmement, d'une manière générale, l'action en faveur de l'initiative de croissance a pour objectif de renforcer le potentiel de croissance à long terme de l'économie européenne et s'inscrit, à ce titre, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne.

Elle n'est nullement conçue comme un plan de relance de l'économie à court terme ou une mesure anticyclique visant à atténuer l'impact d'un ralentissement économique de nature conjoncturelle. Cela étant, ces

Welke bedragen werden uitgetrokken voor de andere domeinen, zoals onderzoek, ontwikkeling, innovatie en telecommunicatie?

Naar welk van deze domeinen gaat de voorkeur van de Belgische regering? Zijn de kredieten al uitgetrokken op de begroting 2004? Wat zal het aandeel zijn van de privé-sector? Hoe zal deze bij de financiering betrokken worden?

02.02 Staatssecretaris **Hervé Jamar**: De EIB zal een centrale rol moeten spelen in de financiering. Ze zal met name haar financiële instrumenten moeten aanpassen en bijkomend privé-kapitaal aantrekken. De Commissie overweegt waarborgmechanismen uit te werken. De individuele bijdrage van de actoren zal bepaald worden door de specificiteit van de projecten. De mogelijkheid om privé-kapitaal aan te trekken hangt af van de economische en financiële leefbaarheid van de projecten.

De bedoeling is de aansluiting te bewerken met de strategie van Lissabon. Het gaat geenszins om een herstelplan op korte termijn of om een conjuncturele maatregel. Het moet een bijkomende vertrouwensfactor zijn.

Voor de andere beleidsgebieden, naast transport, zal tussen 2003 en 2010 40 miljard worden gemobiliseerd via het "Initiatief Innovatie 2010" van de EIB, zullen er nieuwe financierings-modaliteiten worden uitgewerkt voor de ontwikkeling van nieuwe technologieën en zal het risicokapitaal voor de KMO's worden opgetrokken. Naast de EIB

perspectives de mise en œuvre devraient constituer un facteur de confiance supplémentaire.

Troisièmement, pour être plus concret et chiffré, pour les autres domaines, en particulier, l'innovation et la recherche et le développement, il est envisagé de mobiliser 40 milliards d'euros entre 2003 et 2010 par le truchement de l'initiative "Innovation 2010" au sein de la BEI, d'élaborer de nouvelles modalités de financement pour le développement de nouvelles technologies et d'accroître le capital à risque en faveur de PME innovantes. Ces actions de la BEI devraient être accompagnées d'interventions d'autres instruments communautaires, notamment les fonds structurels.

Outre la mobilisation des investissements, les efforts devraient porter sur le renforcement ou la mise en place des conditions réglementaires adéquates. Pour le surplus, l'opportunité d'actions complémentaires ou additionnelles au niveau national devrait être appréciée à la lumière et dans le respect des objectifs budgétaires globaux du gouvernement dans une perspective de moyen terme.

Voilà les grandes lignes que je peux vous donner aujourd'hui, étant entendu que cela se dessine peu à peu et de manière évolutive et que nous sommes disposés, soit par voie de questions écrites, soit par voie de questions orales, à apporter toutes les précisions utiles dans le cadre de l'avancement de ces dossiers relativement complexes mais très importants.

02.03 Alain Mathot (PS): Je vous remercie d'avoir répondu. Cela fait une quinzaine de jours qu'on a déposé la question. En dehors du fait d'apprendre que la BEI a prévu 50 milliards d'investissements au niveau du rail et 40 milliards pour les autres domaines, dont la recherche et l'innovation, je continue à me demander quelle est la position du Gouvernement belge. Dans ma première question, je demandais si le Gouvernement belge était prêt à aller jusqu'à un taux de participation de 10%. Ensuite, je voulais savoir quand pensait-on avoir une décision de l'Union européenne en la matière, décision qui est sans cesse postposée. Enfin, je voulais savoir quelle était notre priorité en matière de pourcentages et de décisions, si c'était d'abord le rail ou la recherche et le développement et comment on voyait la chose. Je suis donc déçu par la réponse. Hors des éléments sur la BEI, je n'ai pas de réponse en ce qui concerne le Gouvernement belge en tant que tel. Je voulais connaître l'avis du gouvernement sur ce sujet et savoir notamment si, au niveau des Finances, on avait budgétisé.

02.04 Hervé Jamar, secrétaire d'Etat: Les chiffres que je peux vous donner notamment sur l'innovation, la recherche et le développement sont déjà relativement précis et s'inscrivent dans une politique budgétisée, comme je l'ai dit tout à l'heure. Pour le reste, cela forme un tout et c'est en phase de négociation évolutive (j'ai dit trois fois ce mot dans ma réponse). Je crois qu'il serait imprudent de sortir des pronostics sur tel ou tel pays, y compris la Belgique. Les ministres concernés, puisqu'il y en a plusieurs comme je vous l'ai dit, ont une approche très spécifique lorsqu'ils négocient au niveau européen. En fonction des possibilités budgétaires qui sont toujours le nerf de la guerre - pour être très concret -, ils feront ce qu'ils pourront pour favoriser les projets qui doivent l'être pour la Belgique.

Bien sûr, ce sera dans la limite des possibilités qui seront les leurs au moment où les enveloppes possibles seront fixées de manière définitive.

zouden er ook andere Europese instrumenten worden ingeschakeld.

Voor het overige zal worden bekeken in hoeverre aanvullende nationale acties op middellange termijn opportuun kunnen zijn.

02.03 Alain Mathot (PS): U heeft niet geantwoord op de vragen met betrekking tot het standpunt van de Belgische regering.

02.04 Staatssecretaris Hervé Jamar: De cijfers met betrekking tot de innovatie en het wetenschappelijk onderzoek zijn vrij precies. Voor het overige zijn wij momenteel aan het onderhandelen. Het zou onvoorzichtig zijn om voorspellingen te doen. De betrokken ministers zullen uiteraard alles in het werk stellen om projecten waar België bij betrokken is te steunen en de particuliere sector zoveel mogelijk aan te moedigen.

Encourager au maximum le privé est certainement positif, via la BEI et via d'autres créneaux. Comme je l'ai dit dans ma réponse, au besoin, l'intervention des Etats membres sera sollicitée. À concurrence de quel pourcentage? La réponse sera fixée précisément, mais aujourd'hui je suis dans l'impossibilité de vous en donner le moment et le pourcentage.

Le **président**: Le sujet est intéressant et mérite des questions.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

La question n° 509 de M. Pierre Lano a été reportée à lundi, de même que celles de M. Luc Goutry (n° 641) et de Mme Greta D'hondt (n^{os} 725 et 777). Le CD&V, visiblement présent sur tous les bancs, a exigé que le ministre réponde lui-même et pas le secrétaire d'Etat. J'ai donc reporté les interpellations à mercredi.

Je ne comprends pas pourquoi un groupe exige que l'on se réunisse aujourd'hui plutôt que lundi pour ensuite retirer ses questions. C'est le jeu parlementaire que nous devons respecter dans une démocratie.

Les questions reportées seront donc posées lundi et les interpellations seront développées mercredi.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 15.31 uur.

La réunion publique de commission est levée à 15.31 heures.